

**L'ADMISSION AU CONSERVATOIRE SE FAIT SUR AUDITION
ET EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES À CHAQUE ANNÉE.**

Pour être admissible, une candidate ou un candidat doit :

- ✓ Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC), ou l'équivalent. Les candidates et les candidats ne détenant pas de diplôme d'études collégiales (DEC), ou l'équivalent, doivent être âgés d'au moins 21 ans au 1er septembre et démontrer hors de tout doute des habiletés et des aptitudes artistiques véritablement de haut calibre.
- ✓ Réussir le processus d'admission (audition) devant jury

Une convocation officielle sera transmise aux candidates et candidats début mars, incluant la date et la plage horaire exactes prévues.

**Mars
PREMIÈRE (1^{re})
AUDITION**

Devant un comité formé de trois (3) membres du corps professoral :

- Une première scène au choix de la candidate ou du candidat est présentée suivie, à la demande du comité, de la deuxième scène, en totalité ou en partie.



Les candidates et candidats ayant reçu au moins deux votes favorables sur trois seront déclarés Admissibles et seront convoqués à la deuxième audition.

Les candidates et candidats déclarés Non-admissibles seront retirés du processus d'admission et pourront à nouveau déposer une demande d'admission lors des concours ultérieurs.

Une convocation officielle sera transmise aux candidates et candidats à la fin mars, incluant la date et la plage horaire exactes prévues.

**Avril
DEUXIÈME (2^e)
AUDITION**

Devant l'ensemble du corps professoral :

- La candidate ou le candidat présente les mêmes scènes que celles présentées lors de la première audition.



Les candidates et candidats ayant obtenus les meilleures notes seront déclarés Admissibles et seront invités à participer au stage et à l'audition finale.

Les candidates et candidats déclarés Non-admissibles seront retirés du processus d'admission et pourront à nouveau déposer une demande d'admission lors des concours ultérieurs.

Tous les détails concernant cette dernière étape seront transmis aux stagiaires à la mi-avril.

**Mai
STAGE et AUDITION FINALE**

Sur une période de trois jours, la candidate ou le candidat participe à des activités et des ateliers de travail en compagnie des autres stagiaires, dirigés par le corps professoral.

En conclusion, une nouvelle scène, travaillée lors du stage avec un partenaire-stagiaire, sera présentée devant l'ensemble du corps professoral, suivie d'une courte discussion.



Les candidates et candidats ayant obtenus les meilleures notes, au nombre de 12, seront Admis et invités à s'inscrire officiellement afin d'intégrer le programme de Jeu au plus tard le 15 juin.

Une courte liste d'attente sera prévue, afin d'assurer la présence d'au moins 12 étudiantes ou étudiants, en cas de désistement.

Pour bien préparer son audition!

Exigences d'audition

Lors de la **première audition**, vous devez présenter :

- **2 scènes individuelles de 3 minutes / chacune**
(avec votre réplique, qui ne se présente pas aux auditions)
- **ou**
- **2 scènes conjointes de 5 minutes / chacune**
(avec une candidate ou un candidat qui se présente également aux auditions, avec les mêmes scènes)

Lors de la **deuxième audition**, les deux mêmes scènes sont à prévoir.

Pour les candidates et les candidats invités au **stage** et à l'**audition finale**, des informations supplémentaires seront partagées pour la préparation.

▶ Nous recommandons que la personne qui donne la réplique apprenne, elle aussi, son texte par cœur.

Choix des scènes

- ✓ Les scènes doivent être dialoguées, respecter les minutages prévus (individuelle ou conjointe) et être interprétées en français.
- ✓ Tout le répertoire théâtral mondial publié en langue française est admissible.
- ✓ Les scènes tirées de scénarios de films ou de séries télévisées, qui ont fait l'objet d'une publication, peuvent aussi être admises.
- ✗ Les monologues, les textes inédits ou toute création personnelle ne sont pas acceptés, à l'exception des textes inédits déposés au Centre des auteurs dramatiques ou disponibles sur le site des Auteurs dramatiques en ligne.

Vous devez choisir deux scènes qui vous permettent de démontrer des facettes différentes de vos possibilités et de votre tempérament.

Historiquement, une scène a **un répertoire dramatique** et l'autre, **un registre comique**. En ce qui concerne la langue – tous les niveaux de langage peuvent être proposés dans vos scènes.

Tout au long du processus, il se peut que le comité ait une opinion ferme, positive ou négative, après une seule scène et que l'audition s'arrête là. N'en soyez pas inquiétés, cela ne présume de rien. Si la scène est interrompue avant son paroxysme, cela ne vous disqualifie pas.

Les membres du jury ont hâte de découvrir le feu sacré qui vous anime!

Qu'est-ce que le diplôme en art dramatique?

Formation à temps plein de niveau premier (1^{re}) cycle universitaire

La formation en Jeu est d'une durée de trois (3) ans :

PREMIÈRE ANNÉE *La présentation*

L'enseignement donné en première année concourt à renforcer l'**identité créative** de l'étudiante ou l'étudiant ainsi qu'à augmenter sa **disponibilité physique, intellectuelle et émotionnelle**. L'étudiante ou l'étudiant acquiert des **notions théoriques** propres à l'univers théâtral et à l'art dramatique.

DEUXIÈME ANNÉE *La représentation*

Au cours de la deuxième année, l'étudiante ou l'étudiant apprend à **construire** le personnage, à **donner forme** à l'acte dramatique. Les cours pratiques et théoriques visent l'**appropriation** et la **maîtrise** des moyens d'expression.

Un stage d'une vingtaine de jours au **festival de théâtre d'Avignon** est également prévu durant l'été.

TROISIÈME ANNÉE *La professionnalisation*

L'année terminale est consacrée à la présentation devant public de **trois productions théâtrales**. Chaque production est encadrée par des créatrices ou des créateurs professionnels invités. Des cours de **dramaturgie, d'écriture dramatique et de préparation à la vie professionnelle** aident l'étudiante ou l'étudiant à **intégrer** le métier des arts de la scène. Enfin, des stages intensifs de **jeu cinéma et télé** permettent à l'étudiante ou l'étudiant de créer un premier démo professionnel.

Quel est l'horaire type d'une étudiante ou d'un étudiant?

Les cours se déroulent habituellement du lundi au vendredi, entre 8 h et 18 h. Des répétitions et autres activités pédagogiques peuvent également être prévues en soirée ou les fins de semaine.

Les exigences du Conservatoire en matière d'assiduité, de ponctualité et d'absence s'inspirent directement des pratiques qui ont cours dans le milieu professionnel des arts vivants. Ainsi, l'étudiante ou l'étudiant est tenu d'assister à tous les cours, les activités et les exercices publics qui font partie de son programme et de son milieu de formation.

Frais applicables pour une année d'étude

Premier (1^{er}) cycle universitaire : 3 587 \$

Incluant :

- Droits d'inscription
- Frais afférents
- Cotisation à l'association étudiante
- Cotisation à la Fondation - facultative
- Droits de scolarité

À titre indicatif - basé sur les tarifs 2025-2026, selon un cheminement de 30 unités. Les frais diffèrent pour une étudiante ou un étudiant canadien non-résident du Québec ou étranger.

Soutien financier

La Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec et le Bureau de philanthropie du Conservatoire offrent différentes bourses destinées aux étudiantes et étudiants.

Ces bourses sont données à chaque année selon les principes d'attribution déterminés par les membres d'un jury constitué de professionnels.

Le programme du Conservatoire est également admissible au programme d'Aide financière aux études (AFE) offert par le gouvernement du Québec.

Grille de cours

Cours de spécialité

Cours pratiques

Cours théoriques

Jeu I | 8h

Jeu II | 8h

Jeu contemporain | 8h

Jeu québécois | 8h

Création | 4h

Création - jeune public | 4h

Improvisation | 2h

Jeu Caméra | 4h

Masques | 3h

Préparation à la vie professionnelle | 4h

Stage à Avignon

Productions théâtrales

Préparation aux auditions finales du Quat'Sous

Chant | 3h

Danse et chorégraphie | 1,5h

Diction et phonétique | 3h

Initiation au doublage | 2h

Mouvement | 4h

Voix et parole | 3h

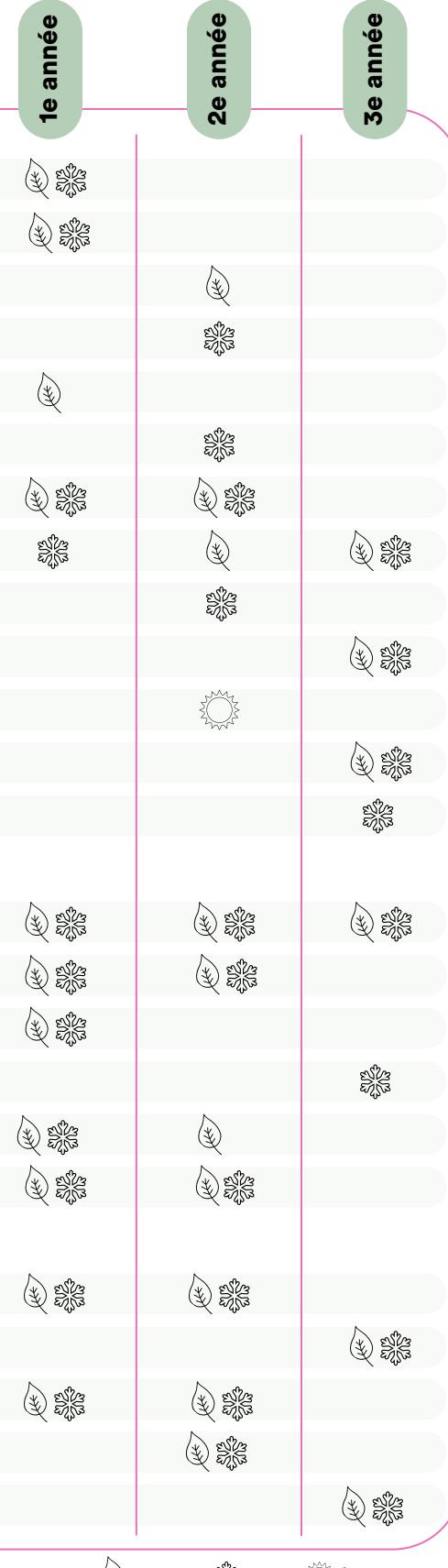
Analyse du récit dramatique | 3h

Atelier d'écriture dramatique | 4h

Histoire du théâtre | 2h

Lecture | 3h

Lecture et micro | 2h



! La grille de cheminement est appelée à changer dès l'automne-2026

Autumn Hiver Été